

Traces Mosanes

"Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?"

Le petit mot d'intro

Dans ce numéro : Dernier mois de l'année, mois des fêtes et réjouissances, décembre voit pour tous, au fil des jours, l'opportunité de recevoir un petit cadeau. Ste Barbe, St Nicolas, Noël, Nouvel-an, ce sont des dates qui sont généralement choisies pour offrir ou se faire offrir un petit présent, une preuve d'amitié ou une envie de partager un peu de sa passion !

Le petit mot d'intro	1
Pièces rares	1
Lettre information de Leffe	2
Musée de Godinne	3
Une grosse « peinture » nous rejoint	4
Charte	5
Suite à une promenade	6
Avion tombé	7
Un sauvetage de dernière minute	8
Henri GEORGES, rescapé du mur Tshoffen	8-9

Pourquoi ne pas faire connaître à vos amis, vos parents ou même à vos connaissances notre feuille mensuelle « Traces Mosanes » ? Envoyez-nous leur adresse e-mail et chaque mois, ils recevront sur leur PC ce petit condensé d'histoires contemporaines ou non ! Une chose qui ne gêne rien : c'est gratuit !

En attendant, permettez-moi de déjà vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pièces rares !

Nous sommes à l'aube des cent ans du début de la première guerre mondiale, « La Grande Guerre », et à travers toutes les célébrations patriotiques qui vont se dérouler dans les villes martyres principalement, le rappel des faits douloureux va faire remonter à la surface des souvenirs enfouis volontairement au fond de la mémoire !

Toutefois, pour « adoucir » ces rappels pénibles, un fait, pourtant issu également d'une guerre, en l'occurrence la deuxième guerre mondiale, va mettre un peu de baume sur ces tristes souvenirs : la libération de Weillen !

C'était le 3 septembre 1944.

Grâce à notre collaborateur passionné, Jean-Christophe Garigliany, cette page de joie nous est contée à travers un récit photographique que vous pourrez découvrir en vous rendant sur la page idoine de votre site préféré : www.patrimoinemosan.net.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, permettez-moi de distraire de ce récit une photo typique de cette journée de liesse !

Bonne visite !



Adresse mail de contact : ppdinantais@gmail.com

Bien le bonjour Ami (e) de Leffe

Actualité et Histoire obligent, ce mois-ci encore, en tiroir 12 (Les grands conflits armés), vous découvrirez un sujet relatif aux événements d'août 1914 à Leffe. Peu ou pas connu, il vous éclairera de manière significative, à n'en pas douter.

Pour le premier, il s'agit d'un témoignage absolument exceptionnel et ici agrémenté de l'un ou l'autre cliché (19 pages). Pour le moins autorisé il relate avec force, avec violence parfois et moult détails, avec encore une infinie pudeur aussi, avec une profonde horreur, le vécu de ses Leftis.

Un vécu inhérent à Ces événements, à Ces exactions sans nom... Il retranscrit le ressenti d'une population au paroxysme de cette barbarie que fut «La Grande Guerre» en Pays Mosan. Ce témoignage voulait pour son auteur, s'inscrire pour notre mémoire et notre Histoire, pour que demain on n'oublie rien, pour que demain et après demain ici à Leffe, pour sa jeunesse et les générations à venir, on se souvienne de ce quartier de Dinant qui a tant et tant souffert !!

Quant au second sujet que vous trouverez en tiroir 18 (Les curiosités de Leffe), il répondra à votre questionnement né de vos observations lors de l'une ou l'autre de vos petites promenades dans les Fonds de Leffe. Ces sujets sont ici dénommés :

«Un Témoignage Digne de Foi» et «La Vierge de Charbonnier»

Leffe c'est une Histoire, c'est un folklore, c'est une mémoire..., c'est un site.

Être et se sentir profondément **Lefti**..., c'est aussi un esprit !

Votre petit cliché insolite du mois «et son histoire» :

« Les Oubliés de 1914 – 1918 »

Combien furent-ils en réalité ces dinantais de tous quartiers et de la région (villages aujourd'hui englobés dans l'entité dinantaise), qui furent déportés vers l'Allemagne lors des événements de 1914 – 18 ? Combien étaient-ils et pourquoi n'en parle-t-on pas ou si peu ? Certains se sont évadés de ces camps, fermes et/ou usines, etc.. Certains autres furent tués durant les péripéties de leur évasion, dans leur quête de liberté, ainsi retrouvée espéraient-ils. D'autres «plus curieusement» dirons-nous, abattus dès leur retour au village. Ce fut le cas et pour l'exemple de Joseph Burnay de/à Dréhance (dont l'œuvre «Souvenirs» apparaît ci-contre en cliché), tué par un officier allemand d'une balle de revolver dans la tête, dans les bras de sa maman (ma Grand-mère paternelle) qu'il venait à l'instant de retrouver dans sa propre maison (c'est la fameuse histoire des trois œufs !!).

Il était l'aîné des cinq enfants et avait 24 ans. Aujourd'hui, seule la plaque commémorative apposée à l'entrée du cimetière et sur laquelle le temps semble avoir fait son œuvre, nous rappelle cet événement. Dans les années 30, comme pratiquement partout, fut planté à Dréhance l'Arbre de la Liberté «du Centenaire». Pour ce faire, et en «bonne» pour ne pas dire «en grande» partie pour ce qui précède, il fut demandé à Fernand Burnay (mon Père et frère cadet de Joseph), par ailleurs horticulteur, d'accomplir cette tâche.

Cette histoire de famille, mille fois elle me fut contée. Aujourd'hui, elle est là, gravée !

D'où cette simple question :

Pourquoi nos historiens semblent-ils occulter «si étrangement» cette tranche d'histoire, concernant ces oubliés ?

Collection Claudy Burnay.



Remerciements : aussi chaleureux que sincères, nos remerciements se veulent être les modestes témoins de notre plus profonde gratitude, envers celles et ceux qui après nous avoir lu, nous consacrent encore un peu de leur temps à nous enrichir davantage de leur savoir, de leur volonté de transmettre un document, de peaufiner et/ou de rectifier par la suggestion un élément apparaissant sur ce site, et ce au seul profit du plus grand nombre. Grand merci à eux.

Et plus particulièrement ce mois-ci, une fois encore, à notre ami Michel **Henry de Generet**.

Amitié et respect les plus « Leffement vôtres »

Claudy

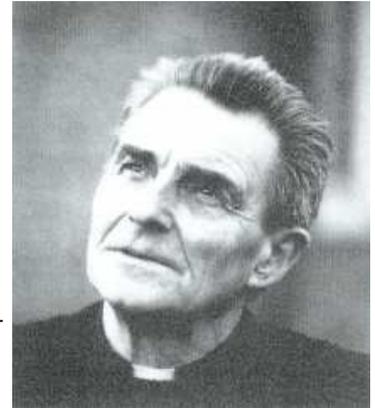
Le Musée de la Haute-Meuse préhistorique et l'abbé Maurice Questiaux (1905 - 1992)

L'histoire du musée archéologique de Godinne commence en 2001, avec la volonté de faire découvrir le riche passé préhistorique dans l'entité d'Yvoir et, en particulier, celui exhumé à Chauvaux (Godinne). En 2011, le musée élargit ses collections et vise à faire mieux connaître la Préhistoire en Haute-Meuse. 2012 voit la reconnaissance, comme institution muséale, accordée au musée géré, animé et enrichi depuis ses débuts par l'asbl Le Patrimoine de Godinne.

« Réveillons-les ! Défunts et sépultures préhistoriques en Haute-Meuse »,

L'exposition 2013, est le fruit de recherches et contacts avec des musées et des personnes-ressource qui ont réussi à lever un voile sur le passé. Une grotte à Dinant, parmi les 16 grottes sépulcrales présentées dans l'exposition, a créé l'événement : « Où est située cette grotte à Dinant ? à quelle époque et pour quel peuple a-t-elle servi de cimetière ? Est-elle connue des Dinantais ? Qui en a fait la découverte ? ».

C'est en 1963 que l'abbé Questiaux découvre une grotte sur la propriété du collège et en avertit l'Institut des Sciences naturelles de Bruxelles qui procède aux fouilles, emporte la quasi totalité de son riche contenu et en publie l'étude. Les anciens du Collège N.D de Bellevue se rappellent sans doute le petit musée de l'abbé Maurice Questiaux, leur professeur de sciences.



Abbé Maurice QUESTIAUX



Fragments d'os exposés à Godinne

Silex, fragments de crâne et os longs divers y étaient alignés.

Lorsque la datation des défunts sera réalisée, ce qui est programmé, l'Institut confiera à l'asbl « Le Patrimoine de Godinne » l'impressionnant complé-

ment des restes osseux exposés en 2013.

Bel enrichissement du patrimoine préhistorique de la Haute-Meuse dinantaise !

*Céline Honnay-Culot, conservatrice du Musée de la Haute-Meuse préhistorique (MHMp)
Centre culturel « La Vieille Ferme » rue du Prieuré 5530 Godinne
lavieilleferme@yvoir.be
Musée ouvert chaque dimanche de mi-avril à fin octobre, de 14h30 à 16h30. Entrée libre.*



Vitrine « Questiaux »

Vu l'abondance (qui, avouons-le, nous prend agréablement au dépourvu) des matières à traiter, et ne pouvant donc pas toujours en référer en temps opportun, nous sommes contraints d'en décaler la parution vers l'une ou l'autre feuille mensuelle suivante!

Tel est le cas pour la tradition voulant qu'ait lieu le deux novembre un marché de vicuailles vendues à l'encan. Son compte-rendu photographique - "Li Passée des Mwarts" - qui se tient annuellement à Annevoie, fera l'objet d'une prochaine feuille, en différant dès lors quelque peu l'absolue contemporanéité.



Une « grosse peinture » nous rejoint...

Son œil est vif et pétillant. Il a la stature gauloise, la parole rabelaisienne. Sa répartie est instinctive, mais toujours révérencieuse. C'est que l'homme a des manières. Sympathique et familier, il est poli et courtois. Sa verve truculente n'atteint jamais la démesure. Sa gouaille est toujours bien pesée. Il est gourmet et gastronome. Sa voix caverneuse résonne du plus abyssal terroir. L'homme est historien, folkloriste, conteur, chanteur, essayiste. Mais, artiste peintre avant tout. Sous ses doigts la Meuse et la Lesse se parent de toutes les facettes de leur pittoresque. La faune de nos forêts a trouvé en lui un portraitiste. Avec lui, le pont Saint-Jean, sous la poudreuse ou bien la canicule, touche à la grandiosité. Sa mémoire indéfectible fait fi des décennies qui s'égrèment. Et malgré tout cela, la modestie est au rendez-vous, déconcertante pour qui voudrait en imposer. Et dire qu'il a failli tout jeune partir au Canada !...



Photo « Vers L'Avenir »



Au sein de la confrérie des Quarteniers de la Flamiche

L'homme est à lui seul, toute une histoire et tout un poème.

Nous sommes fiers de l'accueillir dans nos colonnes (www.patrimoinemosan.net)!

La confiance dont il nous gratifie, nous honore.

Merci mille fois, Monsieur **Jean JAVAUX** !

C.W., 4/11/2013



MENU

La Bouchée Meuse et Lesse

Les Grillades Forestières au Feu de Bois

Pommes Pêchées

La Planche de Fromages

La Tarte Maison

Printemps 1970

Rôtisserie Javaux

Anseremme

Menu que Jean JAVAUX annonce pour le printemps 1970. En papier glacé, il reprend en page de garde - excusez du peu - une reproduction du tableau de Stanfield (19e siècle) ! Signe de la culture historique de l'homme qui nous rejoint !

Du nouveau pour votre feuille !

L'ASBL Traces Mosanes a avorté de ses illusions, pour des raisons essentiellement externes. Nonobstant, la feuille que vous avez sous les yeux a existé bien avant, et elle continue de plus bel, avec cette fois une dimension nouvelle.

En effet, il nous a paru utile de la doter d'un cadre, sans doute inusité, consistant en des liens de franche camaraderie unissant chaque jour davantage ses multiples collaborateurs. Une amicale, en somme, qui le moment venu, si tel était le vœu de ses membres, pourrait se constituer en une association de fait.

D'autre part, face à la demande et bien au fait qu'un repli sur soi dans les matières qu'elle traite relèverait du non-sens, elle étend son action aux entités touchant à la vallée mosane, d'Hastière à Yvoir.

J'ai donc le plaisir et l'honneur de vous présenter la Charte des Amis de la Feuille Traces Mosanes.

Puisse-t-elle vous fédérer autour de ses objectifs et de son mode de fonctionnement.

Pour peu que vous le désiriez, nos colonnes vous sont largement ouvertes !

Cette feuille, c'est la vôtre !

Jacques Leclère, webmaster

Charte des Amis de la Feuille Traces Mosanes

La feuille mensuelle intitulée « Traces Mosanes » est hébergée par le site appartenant personnellement à M. Jacques Leclère, rue Marot, 10, 5503 Sorinnes :

jacques.leclere@skynet.be, webmaster.

Elle se donne pour objectifs l'étude, le recensement et la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'archéologie, l'histoire, le patrimoine, le folklore et la culture (dans un sens large du terme) des localités touchant à la vallée mosane, comprises entre Hastière et Yvoir.

Elle se promet de publier tout article lui parvenant, pour autant qu'il soit désintéressé, s'inscrive dans les objectifs cités ci-avant et ne porte pas atteinte aux bonnes mœurs. Nonobstant, l'engagement à adhérer à la Charte en tous ses points sera préalablement requis.

Tout article n'engage que la responsabilité de son auteur. Cependant, les collaborateurs de la feuille sont autorisés à épauler, de quelque manière que ce soit, individuellement ou collectivement, la personne qui se verrait mise en cause.

Les originaux des articles et/ou documents remis seront restitués à leurs propriétaires, selon leurs convenances, et, en tout état de cause, dans un délai raisonnable.

Les articles sont soumis à la relecture, du point de vue de la syntaxe et de l'orthographe et éventuellement pour une autre cause.

Tout article paru dans la feuille est retenu comme une exclusivité de celle-ci. Le webmaster, après concertation avec l'ensemble des collaborateurs, peut cependant, sur demande circonstanciée, octroyer une dérogation.

Les Amis de la Feuille Traces Mosanes n'ont pas la personnalité juridique distincte. Cependant, ils s'autorisent à se constituer, le moment venu, en association de fait.

Le mode de fonctionnement des Amis de la Feuille Traces Mosanes est basé sur la convivialité existant entre eux, dans le cadre bien défini des objectifs stipulés ci-dessus, et sur un engagement franc et loyal à respecter ces derniers.

Pour autant qu'ils le désirent, ils pourront se réunir afin de définir du contenu des articles à paraître et de la position à adopter vis-à-vis d'événements publics ou privés, rencontrant les objectifs qu'ils se sont assignés.

L'envoi de la feuille et la parution d'articles sont gratuits. Les collaborateurs de la feuille autorisent que leur identité soit reprise sur une liste figurant sur la feuille, ou sur tout autre document analogue en rapport avec celle-ci .

Toute modification à apporter au présent document se fera à la majorité simple des collaborateurs qui seront accrédités à ce moment.

Suite à une promenade sur le Net !



Souvent, le fait de pouvoir flâner sur les sites de ventes par Internet permet de tomber, par le plus pur des hasards, sur des découvertes inattendues, mais pour le moins intéressantes.

Un vendeur français propose cette magnifique médaille représentant Antoine WIERTZ à tout acheteur qui le souhaite !

Ne serait-il pas intéressant que cette pièce puisse avoir sa place dans la ville natale de cet illustre peintre ?



UNE VISITE CONCERNANT LE CRASH DE L'AVION POTEZ A BOUVIGNES.

Ce mercredi 25 septembre, après avoir échangé plusieurs mails, le neveu et sa dame, parents d'un des trois membres d'équipage de l'avion Potez qui s'est écrasé en mai 1940, sont venus sur place se rendre compte. Mon fils Arnaud, entré en relation avec ce monsieur mais empêché pour cause de mission sur un chasseur de mines, m'avait chargé de m'occuper de cette visite.

A l'issue de différents échanges de mails, cela s'est arrangé.

Rendez-vous fut pris à Dinant.

Nous nous sommes rendus à Bouvignes pour repérer l'emplacement de ce crash.

Monsieur et madame GROULT y ont été emmenés pour voir la prairie et l'endroit exact en bordure du bois.

Ont été retrouvés des morceaux de mica de verrière de l'appareil et quelques bouts de métal.

Ils ont apprécié ces reliques de l'avion dans lequel leur oncle a perdu la vie.

Une prière sur place, et puis un moment de recueillement.

Ensuite nous nous sommes rendus chez les frères PIZINGER. Je les avais prévenus et ils avaient donné leur accord pour recevoir chez eux les descendants du mitrailleur de l'avion.

Ils nous ont montré un bel album d'époque dans lequel figurent les photos des tombes de l'équipage et de soldats français tombés en mai 1940.

Ensuite, ils nous ont fait voir des vestiges de l'avion et ont même offert certains objets comme souvenirs.

Inutile de dire ô combien la famille française a apprécié ce geste !

Pour ma part, je tiens publiquement à remercier les deux frères PIZINGER pour l'accueil, le partage d'informations, l'autorisation d'avoir pu faire certaines photos pour la famille et le don d'objets provenant de l'épave de l'avion.

Voici deux photos de cette émouvante journée.

Je n'expliquerai pas l'histoire de ce crash d'avion et de ses suites.

Un article est en effet envisagé d'ici deux ans, et je n'ai nulle intention d'interférer dans ce qu'envisagent à ce sujet les frères PIZINGER.

J-C. Garigliany



Type de Potez 650 utilisé par l'armée de l'air pendant la guerre de 1940-1945.

Il est probable que c'est un avion de ce type qui s'est écrasé à Bouvignes.

Un sauvetage de dernière minute...

L'an dernier, plusieurs petites caisses m'ont été remises, provenant du grenier du collège de Bellevue. Un sauvetage de dernière minute!

Les ossements contenus dans certaines ont été confiés au Musée de Godinne et le resteront. Ils sont sensés provenir de la grotte située dans la propriété de cette école (fouilles de M. l'abbé Questiaux).

Dans les autres, de nombreux fragments de plats et assiettes glaçurés, à décors géométriques effectués à la barbotine (16ème au 18ème).

Je pense qu'ils peuvent provenir des fouilles (puits?) de Château-Thierry, auxquelles des étudiants ont participé au tout début.

Après recollage maximal, si cela se confirmait, ces tessons gagneraient les collections de la MPMM de Bouvignes, laquelle gère le site du château.

Dinant, 22/11/2013

Clarinval Willy



Henri GEORGES, rescapé du Mur Tschoffen.

Le 23 août 1914 devant le Mur de la propriété Tschoffen, un peloton d'exécution saxon massacrait à bout portant d'innocents civils dinantais, sous le prétexte fallacieux de francs-tireurs ayant sévi aux quatre coins de la localité.

Il y eut 116 victimes et quelques dizaines de blessés. Des miraculés, en somme. Au nombre de ces derniers, Henri GEORGES de Dinant, grand-père de Michel GEORGES, bien connu dans l'entité pour sa sympathique jovialité, ainsi que par l'entreprise de peinture depuis trois générations dans sa famille.

Le témoignage de Henri GEORGES est repris dans l'ouvrage réputé de Schmitz et Nieuwland, les nom et prénom y été cependant inversés.

Sur base de sa déposition archivée à l'Evêché de Namur, laissons s'exprimer notre homme, au moment où le cortège des prisonniers de la forge Bouille arrive tragiquement à proximité du Mur.

« A la fin, nous voilà arrêtés en face de chez Herbecq (...). On commençait par en arranger au mur fatal ; moi, je faisais toujours la queue, mais, voyant que je n'allais pas vite assez à leur mode, ils sont venus m'empoigner et m'arracher comme un criminel. Je montrais mon enfant sur les bras, et un qui me tirait par le veston, m'arrachant mon enfant des bras, le jeta dans les bras d'une femme. Alors je me retournai et embrassai ma femme et mes enfants. On me fit signe de me mettre au mur avec les autres, puis les soldats se rangèrent en deux lignes, une à genoux et une debout, à l'autre côté de la rue, et ils commencèrent à charger leur fusil. Et les pauvres hommes et innocents qui demandaient : « grâce ! grâce ! ». Mais aussitôt une première décharge se fit. Je sentais ma jambe comme endormie, je tombai, et le sang commença à venir en abondance. Deux de mes camarades tombèrent sur moi. La fusillade continuait et une mitrailleuse également achevait son œuvre abominable. Regardant en soulevant ma casquette, je vis les soldats se remettre en marche. Alors, revenu un peu au calme, j'en ai senti un (note : un blessé) remuer sur ma jambe ; j'en profitai pour débarrasser ma jambe. J'en avais un sur moi que je poussai plus loin, et je commençai par ramper hors du tas de cadavres. Je passai la rue et j'avais une faim terrible. Je me mis à manger un morceau de chocolat. Au même moment, des gémissements se firent entendre, et j'arrivai près de F. Vilain qui demandait toujours à boire et à boire. Je lui demandai s'il était fort blessé. Il me répondit qu'il était tout troué. Puis il passa des troupes de nouveau et je fis le mort. Puis je me relevai au milieu des hurlements de douleur de ces pauvres innocents qui demandaient toujours à boire. L'incendie me faisait respirer une odeur âcre. Reprenant un peu de sang-froid, je me mis à me traîner chez M. Frankinet, et de l'autre côté de la rue, pour chercher à boire et m'évader. Je me suis dirigé dans le bois et je suis arrivé sur la montagne. Je me suis traîné chez mon père qui reste en face ; je me suis mis à boire toute la cafetière de café, tellement la souffrance commençait à se faire sentir (...)

Revenus tous (note : toute la famille est accourue), il ne faut pas demander quelle joie, et les enfants quel bonheur ! Ils se mirent à me laver la plaie et à me changer. Elles sont allées chez les sœurs de charité, mais elles répondirent qu'elles allaient partir. Ma femme revenue, on m'appréta tout de même et on me transporta aux sœurs de charité sur une civière à cailloux, mon enfant devant moi, un petit drapeau blanc à la main, mon père et ma femme me portant. Et le long du chemin, on marchait sur des cadavres, des débris de tout, le feu consommant les restes de notre belle cité.

Arrivés aux sœurs, tout de même on commença par me soigner, et le mardi on nous fit partir en nous disant que l'on allait achever de brûler Dinant et nous faire tous prisonniers. Nous voilà alors partis pour la place de Meuse, tous, en attendant ce qu'on allait faire de nous. Puis un ordre arriva et les sœurs firent demi-tour et nous aussi.

Là je restai jusqu'au 7 octobre, puis je me vis transporter à l'hôpital où j'ai souffert comme un martyr, vu que j'avais des abcès, et la jambe empoisonnée. Je suis resté là jusqu'au 2 du mois de mai 1915. ».

A noter que la version de la « mise au mur » qui a cours dans la famille est plus précise. Henri GEORGES et un compagnon ont été envoyés au mur, substituant deux hommes qui en furent retirés. Tout ceci se passa, selon ces dires, à l'intervention de l'épouse d'un notable du coin...

Dinant, 15/11/2013

Clarinval Willy



Les éclats de balles retirés de la jambes de Henri GEORGES et la petite boîte qui les protège depuis le début.



La petite boîte avec son inscription.



Petit gobelet en étain touché par une balle à l'intérieur même d'une habitation.



Petits verres ayant subi l'action du terrible incendie qui a sévi.

En gardes civiques à Dinant en 1913, Henri GEORGES (dit Bibi Seba), et en dessous, Nestor TREMBLOY (dit Poison Lent, à cause des cigarettes qu'il fumait)



Collection Michel GEORGES